

Chapitre 22 : Le danger de la richesse

1. Accueil

Généralement, l'homme est attaché à la possession, à l'argent, aux biens matériels, parce que tout ceci lui permet de vivre aisément. Comment, en effet, peut-il s'attacher aux choses spirituelles qu'il n'a jamais expérimentées, et qui sont considérées comme de la pure imagination ? Est-il possible que notre assurance soit uniquement en Dieu ? Quel est ton vécu avec l'argent et la possession ? Une des leçons de la vie est que l'héritage est une des causes principales des conflits entre les frères d'une même famille. As-tu déjà vécu cela positivement ? As-tu pensé une fois à tout abandonner pour être consacré en vue de la mission ? Es-tu capable de vivre une telle vocation ? Ce thème de l'utilisation des biens matériels dans la vie entre dans le domaine de la morale sociale selon l'enseignement de l'Eglise. Cette dernière nous commande d'être solidaires entre nous, riches et pauvres, et nous enseigne que les commandements de Dieu sont le fondement des valeurs sociales et des droits de l'homme, au long des siècles. C'est ce que nous allons voir dans notre rencontre d'aujourd'hui.

2. Lecture et explication de l'évangile :

Le jeune riche (Mt 19,16-26)

¹⁶Et voici qu'un homme s'approcha et lui dit : « Maître, que dois-je faire de bon pour obtenir la vie éternelle » ? ¹⁷Jésus lui dit : « Qu'as-tu à m'interroger sur ce qui est bon ? Un seul est le Bon. Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements ». - ¹⁸« Lesquels » ? lui dit-il. Jésus reprit : « Tu ne tueras pas, tu ne commettras pas d'adultère, tu ne voleras pas, tu ne porteras pas de faux témoignage, ¹⁹honore ton père et ta mère, et tu aimeras ton prochain comme toi-même ». ²⁰« Tout cela, lui dit le jeune homme, je l'ai observé ; que me manque-t-il encore » ? - ²¹Jésus lui déclara : « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes et donne-le aux pauvres, et tu auras un trésor dans les cieux ; puis viens, suis-moi ». ²²Entendant cette parole, le jeune homme s'en alla contrister, car il avait de grands biens.

²³Jésus dit alors à ses disciples : « En vérité, je vous le dis, il sera difficile à un riche d'entrer dans le Royaume des Cieux. ²⁴Oui, je vous le répète, il est plus facile à un chameau de passer par un trou d'aiguille qu'à un riche d'entrer dans le Royaume des Cieux ».

²⁵Entendant cela, les disciples restèrent tout interdits : « Qui donc peut être sauvé » ? disaient-ils. ²⁶Fixant son regard, Jésus leur dit : « Pour les hommes c'est impossible, mais pour Dieu tout est possible ».

2.1 Explication

L'Évangile d'aujourd'hui nous raconte l'histoire du jeune homme riche (Mt 19, 16-22) et d'un enseignement donné par Jésus à ses disciples sur le danger de la richesse (Mt 19, 23-26).

Le texte commence par une question existentielle que tout le monde peut se poser : que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle ? Ce désir intérieur existe chez beaucoup de jeunes cherchant leur vocation, car c'est à cet âge qu'ils construisent leur projet de vie. La réponse de Jésus est qu'ils doivent respecter les commandements résumés par l'amour.

L'homme d'aujourd'hui ne supportant pas les ordres, il risque de s'éloigner de toutes les obligations et lois extérieures, et ceci est dû en partie aux sciences psychologiques et sociales qui se concentrent sur le « moi », sur les désirs intérieurs, et sur le fait de laisser chacun évoluer selon le principe de la liberté.

Cependant, le cadre théologique au sein duquel se trouvent les dix commandements garantit une pensée morale pour le monde d'aujourd'hui, transmettant des paroles profondes, valeurs inestimables pour le bien de l'homme. Ces valeurs sont : avoir conscience de la présence de Dieu et de son action dans le monde ; donner une valeur sacrée au temps ; équilibrer les temps de travail et de repos ; stabiliser la relation entre l'homme et la femme, favoriser l'entraide entre les membres de la famille ; respecter le droit à la vie et la dignité de la personne ; respecter les gens et leurs biens. De ces valeurs découlent des droits édictés dans un lexique canonique : le droit d'avoir une relation religieuse avec Dieu, le droit de faire respecter la foi et les symboles religieux, le droit à la pratique religieuse, le droit au repos et au choix de la qualité de vie, le droit de la famille et de tous ses membres, le droit à la vie depuis son début jusqu'à sa fin, le droit de propriété privée, etc.

Il est clair que, d'une manière générale, le jeune homme riche n'avait aucun problème à observer les commandements. Cependant, il était trop attaché à l'argent ou plutôt, il a bien observé les commandements sociaux, la deuxième partie des dix, et il a négligé les trois premières, ceux qui ont trait à l'amour de Dieu. Ce jeune homme pourrait très bien vivre sa vie sociale, mais il a fait de sa fortune un but ultime, et par conséquent, il n'a pas mis son espoir en Dieu. La volonté du Christ est de donner une priorité au Royaume de Dieu dans la vie des croyants ; ainsi, toutes les autres préoccupations d'ordre familial ou

matériel viennent en second plan. Saint Paul dit : « Si je distribuais tous mon argent pour nourrir les pauvres, et si je n'avais pas l'amour, cela ne me servirait en rien. » (1 Cor 13,3) L'appel du jeune homme riche à suivre le Christ n'a pas abouti, et cela a été l'occasion de donner une leçon aux disciples sur le danger de la richesse, qui rend esclave. Dieu, en effet, a créé l'homme pour qu'il soit libre, vivant dans sa grâce, et utilisant l'argent comme un moyen et non comme une fin.

2.2 Actualisation

L'appel que le Christ adresse au jeune riche pour qu'il le suive signifie que les riches ne sont pas éloignés du Royaume de Dieu. La richesse n'est pas un obstacle bloquant l'entrée, mais elle peut constituer un danger que les gens doivent appréhender s'ils veulent accéder au Royaume. Ce qui importe à Dieu, c'est de nous faire prendre la bonne direction qui guide notre cœur et donne un sens à notre vie. Le commerce avec Dieu est toujours bénéfique ; en effet, Jésus a dit que quelques graines semées dans la bonne terre donneraient trente pour une, d'autres soixante, d'autres encore cent pour une. (Mt 13,8.23).

Lorsque nous nous débarrassons de tout, Dieu nous enrichit de ses dons ; ainsi, avoir confiance en sa providence paternelle nous est plus bénéfique que nos assurances humaines. On raconte l'histoire d'une petite fille qui, une fois morte, est allée avec sa poupée au ciel ; elle voulut y entrer avec son jouet. Mais comme St Pierre lui interdisait, elle se mit à pleurer très fort. La Vierge Marie vint alors, la prit par la main et la fit entrer avec sa poupée. Quand la petite vit le trône céleste, elle fut attirée par l'amour de Dieu et fit tomber sa poupée. La morale de cette histoire est qu'il faut laisser notre cœur être attiré par le haut, le spirituel ; ainsi, il abandonnera progressivement ce qui appartient à la vie terrestre.

3. Enseignement théologique et spirituel :

L'enseignement social de l'Eglise

La foi Chrétienne met l'amour au-dessus de tous les commandements, selon l'enseignement de Jésus. En vivant l'amour, l'homme cherche le bien pour son prochain. Il est aussi du devoir du croyant de ne pas négliger ses responsabilités lorsqu'il peut contribuer au bien des communautés ou de la société. A ce titre-là, l'Eglise a un rôle d'éducation sociale. Aujourd'hui, cet enseignement est essentiel, vu l'ouverture de tous les peuples entre eux et les responsabilités mondiales d'ordre environnemental, économique, etc. L'enseignement ecclésial pointera du doigt les devoirs et les missions des croyants dans la vie quotidienne.

L'Eglise a regroupé tous ses enseignements dans un *catéchisme (Compendium de*

la doctrine sociale de l'Eglise catholique) disponible pour tous ceux qui voudraient en suivre les préceptes. En voici les principes les plus importants :

La dignité de l'homme est la principale caractéristique qu'il faut sauvegarder, comme Dieu a toujours agi depuis la création du monde. Chaque homme est créé à l'image de Dieu et sa ressemblance ; c'est pourquoi, il faut respecter la vie à laquelle aucun homme n'a le droit de toucher, toute vie, même celle de la personne plus faible : malade ou de l'embryon humain. De plus, tous les hommes sont égaux car ils ont tous la même dignité garantie par Dieu. Il n'y a pas de différence de dignité entre l'homme et la femme, le maître et son employé, le citoyen et l'étranger.

Le principe du bien commun guide la pensée en ce qui concerne les biens. Il est évident que l'individu a le droit d'avoir des biens et d'en jouir comme il l'entend ; c'est ce qu'on appelle le droit à la liberté. Cela étant, ce droit n'est pas absolu car il doit nous faire penser aux autres et nous inciter à travailler pour le bien commun. L'Eglise insiste sur le fait d'aider les pauvres, les souffrants et les faibles, comme l'a fait Jésus lui-même.

Nous pouvons aussi nous concentrer sur le principe de la solidarité et encourager le travail du groupe ; l'Eglise a, dans ce domaine, une histoire pleine de riches expériences et de témoignages.

L'Eglise n'oublie pas d'apporter sa contribution à un fait actuel : il s'agit de sauver l'environnement, qui est un don de Dieu Créateur. Même si l'homme exerce une domination sur le monde, cette dernière doit être au service et non spoliation. L'homme doit veiller sur la protection de cet univers qui lui a été confié par Dieu.

L'Eglise s'engage aussi dans le travail du développement de l'homme et des peuples. Pour cela, elle apporte sa contribution dans divers domaines, comme l'éducation, l'enseignement et la médecine. Mais elle sait aussi, comme le dit le Pape Benoît XVI, que le meilleur moyen du développement des peuples est l'annonce de l'Evangile de Jésus Christ.⁴

4. A lire et méditer : Lecture de Saint Basil le Grand (+379)

Riches et pauvres

Que répondras-tu au juge, toi qui fais habiller les murs de ta maison et n'habilles pas ton voisin ? Toi qui décores tes chevaux, et ne regardes pas ton frère souffrant ? Toi qui laisses ton blé pourrir et ne donnes pas à manger aux

⁴ Benoît XV, *Encyclique, Caritas in veritate*, 29 juin 2009, 8.

affamés ? Toi qui caches ton or et ne défends pas les opprimés ?

Tu répondras peut-être : qu'ai-je fait du mal, en gardant ce qui m'appartient ? Au nom de Dieu, dis-moi : qu'est ce qui t'appartient ? Et à qui l'as-tu pris pour le posséder, tout au long de ta vie ? En disant cela, tu ressembles à un homme qui est assis dans un théâtre public, d'où il interdit aux autres d'entrer dans la salle, afin de profiter du spectacle tout seul, comme si c'était sa propriété, et pourtant c'est à tout le monde. Tel est le cas des riches : ils supposent que les biens communs leur appartiennent, pour l'unique raison de se les être appropriés avant les autres.

Si chaque personne ne prenait que le nécessaire pour satisfaire ses besoins, et laissait le surplus à ceux qui n'ont rien, il n'y aurait plus de riches ni de pauvres sur notre terre. Toi qui dévores tout, ne crois-tu pas être injuste envers un grand nombre de nécessiteux que tu privés du nécessaire ? Qui est l'homme qui pourrait être nommé voleur de la communauté ? N'est-ce pas celui qui s'approprie ce qui est à tout le monde ? N'es-tu pas un voleur de la communauté si tu t'appropries ce qu'on t'a donné pour le distribuer aux autres ? On appelle voleur celui qui vole aux voyageurs les habits. Mérite-t-il un autre mot celui qui n'habillement pas un indigent qui n'a rien d'autre que la nudité pour se couvrir ?

Le pain que tu caches dans ta cave appartient aux affamés ; la robe que tu enfermes dans ton armoire appartient aux nus ; les souliers que tu n'utilises pas appartiennent à ceux qui ont les pieds nus ; et l'or que tu enterras appartient aux nécessiteux. Tu es alors injuste envers ceux que tu peux aider et tu ne le fais pas.

(Homélie 6)